

CAGNOTTE



fauteuil roulant électrique tt

suite a un accident du travail en date du 04/05/2004 fractures de plusieurs vertèbres séquelles douleurs persistantes, puis un AVC en date du 09/04/2010 séquelles paralysies massive des membres supérieur et inférieur gauche avec attribution d'un fauteuil roulant manuel qui me permet de sortir de chez moi mais être limité à une distance de 200 mètres environ alors que le fauteuil électrique souhaiter je pourrai faire +/- 7/800 mètres ou là je pourrai aller voir mes copains à la pêche, au foot, faire une ballade en famille à vélo tout simplement sortir à l'avance merci

PARTICIPEZ À LA CAGNOTTE :

<https://www.onparticipe.fr/c/VJdWVyMO>



Scannez-moi !



Cette cagnotte vous est proposée par :

Pascal Aureggi